

ACCOMPAGNER, DE LA PROCRÉATION À LA NAISSANCE

Optimiser l'impact de la relation Professionnels/Parents au bénéfice de l'enfant à naître

L'innovation des techniques de la médecine et de la génétique doit nous conduire à des innovations dans l'accompagnement pour les parents et les professionnels. Dans le champ de la périnatalité, maintenir l'homme dans son humanisme, c'est placer les parents au cœur des actions et des réflexions afin qu'ils trouvent leur autonomie et leur chemin pour se confronter sereinement à toutes les techniques de procréation et d'accouchement.

Si les professionnels sont capables d'apporter cette nouvelle posture aux parents, alors nous avons là un excellent moyen de limiter les risques de polémique au sujet des violences obstétricales mais aussi de prévenir les risques psychologiques, de la conception à l'accouchement, y compris lors des processus de PMA.

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé mais aussi aux cadres dirigeants. En participant à une ou plusieurs sessions, ces derniers ouvrent la possibilité d'incarner un nouveau type de management, centré sur l'écoute et l'empathie et, par ricochet, sur un nouveau type d'accompagnement des parents et in fine, du bébé.

Plus on crée des machines, plus il faut renforcer la formation des hommes et "finaliser" la technique, afin que celle-ci maintienne l'homme dans son humanisme. Cynthia Fleury

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Se doter de techniques d'écoute et de communication, notamment apprendre à observer sa propre manière de communiquer et à en repérer les effets.
- > Être capable d'entendre les nouvelles demandes et attentes des parents.
- Ètre capable d'y répondre de façon à les sécuriser dans leur autonomie,
 à les rendre « acteurs », de la procréation à la naissance de leur enfant.
- > Savoir renforcer les liens de confiance et de coopération entre les professionnels d'une part et, entre les professionnels et les parents d'autre part, quelles que soient les conditions techniques et environnementales.

ID. DATADOCK n° DD 0007569

Formation continue Déclaration d'activité (NDA) N° 93 83 P00 26 83

Siret: 198 307 662 00017



MODALITÉS

Durée des études :

- > Du 14 octobre au 9 juillet 2022
- > 9 sessions de 2 jours et demi

Lieu:

> UFR Droit de Toulon

Informations:

> T. 04 94 14 22 50 | dfpa@univ-tln.fr

Responsables Pédagogiques :

- Pascale DUCHé, Professeure à l'Université de Toulon pascale.duche@univ-tln.fr
- > Magali DIEUX, Fondatrice de l'association «Naître enchantés» magali.dieux@naitreenchantes.com

Intervenants:

- > Nathalie Agostini
- > Christophe Amiel
- > Yves Bernaud
- > Nadège Bourvis
- > Karen Cayol-Binot
- > Boris Cyrulnick
- > Frédérique Deghelt
- > Michel Delage
- > Marc De Martino
- > Joël Dessaint
- > Michel Dugnat
- > Laure Einaudi
- Cynthia FleuryMarielle Jaen
- > Monique Jeudy-Ballini
- > Gérard Nevrand
- > Dominique Porret
- > Sylvie Rodriguez
- > Nathalie Zammatteo









CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - 175 H

- **UE 1 52,5 H : POURQUOI FAUT-IL ACCOMPAGNER?**
- **DUE 2 52,5 H : POUR QUELS BESOINS DES PARENTS ET DES BÉBÉS ?** POUR QUELS BESOINS DES PROFESSIONNELS?
- **UE 3 52.5 H : POUR QUELLES ÉVOLUTIONS ?**
- **UE 4 17.5 H: MISE EN PRATIQUES PROFESSIONNELLES**



CONDITIONS D'ACCÈS

Après examen du dossier de candidature :

- > Un niveau Master 2 (ou dérogation sur dossier),
- > 5 ans minimum de pratique professionnelle.

Publics concernés:

- > Professionnels de santé : obstétriciens, gynécologues, pédiatres, psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, sages-femmes, infirmières en maternité...
- > Cadres administratifs des hôpitaux et cliniques ayant un service de maternité et des écoles de sages-femmes.
- > Cadres d'entreprises concernées par le domaine de la maternité

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

> Les conférenciers viennent de multiples horizons (médical, juridique, sciences humaines, artistique, etc...). Les étudiants croisent leurs propos et créent ensemble puis individuellement de nouvelles facons de conjuguer humanisme et technique dans leurs comportements et prises en charge. Certains de ces conférenciers participeront à l'encadrement des travaux en petits groupes.







CONTACTS

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ALTERNANCE

Campus de Toulon | UFR Droit de Toulon | 35 av. A. Daudet BP 1416 83056 TOULON CEDEX - Tél. 04 94 14 22 50 - Email : dfpa@univ-tln.fr

INFORMATIONS COVID-19:

Organisation de votre espace de formation :

> Nous nous engageons à respecter la limitation du nombre de stagiaires par formation, à faire appliquer les règles sanitaires au sein de nos locaux et à la pratique des gestes barrières par nos personnels et enseignants.

Continuité de la formation :

- > Cette formation en présentiel, est susceptible de vous être proposée en distanciel en cas de fermeture des campus de l'Université de Toulon.
- > Les prérequis demandés en matière d'équipement sont un ordinateur de bureau ou portable muni de caméra et audio (internes ou externes) et d'un accès internet.



Retrouvez toutes nos formations sur www.univ-tln.fr







CANDIDATURE:

-) D'avril à septembre 2021
- > Candidature sur eCandidat : callisto.univ-tln.fr/eCandidatFP/
-) L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission d'accès au diplôme après examen du dossier.

TARIFS

- > Droit d'inscription : 243 €**
- > Paiement personnel : 1 800 €
- > Prise en charge : 2 400 €
- Coût / session : 300 €*
- > Tout stage est dû selon les modalités prévues dans le contrat de formation.
- * La participation à un module permet de suivre une session de 2,5 jours, à l'issue une attestation de formation sera délivrée au
- ** Droits pour l'année 2021-2022 susceptibles de modification pour l'année 2022-2023

MODALITÉS D'ÉVALUATION

> Les évaluations sont réalisées sous forme de contrôle terminal sur les 4 UE.

L'admission au diplôme est validée lorsque:

- > Le stagiaire obtient la moyenne non pondérée, soit 10/20, sur l'ensemble des UE
- Les UE 1, 2 et 3 sont obtenues avec une moyenne minimale de 8/20 chacune.
- > L'UE 4 comptant la mise en pratique professionnelle, le mémoire et sa présentation est obtenue avec une moyenne minimale de 10/20.

QUALITÉ

) Dans une perspective d'amélioration continue, un questionnaire d'évaluation des enseignements est proposé à la fin de la formation, il est renseigné de manière anonyme et il est remis aux responsables du diplôme.

EFFECTIF

- > Effectif minimum: 10
- > Effectif maximum: 20
- > L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

HANDICAP

> Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : www.univ-tln.fr/-Handicap-.html